

Date de convocation :  
03 avril 2023

Date d'affichage :  
03 avril 2023

Nombre de  
conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le treize avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REGNIER Aurélia - Mme REMY Élisabeth - M. REMY Michel - M. THIRAULT Alexis - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : M. THIRAULT Damien (Pouvoir à M. THIRAULT Alexis) - M. LECUYER Damien (Pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude)

Absents : Mme THÉPAUT Chrystel - M. GOSSET Cyril

M THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**10-24-2023**  
**SUBVENTIONS**  
**AUX**  
**ASSOCIATIONS** -  
**ATTRIBUTION**  
**D'UNE**  
**SUBVENTION**  
**EXCEPTIONNELLE**  
**POUR LE CLUB DE**  
**RANDONNÉE**

Le Maire informe le Conseil que le club de Randonnée a déposé une demande de subvention exceptionnelle afin de remettre au goût du jour le sentier de randonnée « Grand Circuit ».

Après de multiples recherches et randonnées, il souhaite rétablir le balisage de cette boucle de 11 km mais également 4 boucles de 4 km qui permettront de rejoindre le Grand Circuit au départ de chaque quartier mais également de faire le tour de ces derniers.

Le Club de Randonnée a déjà réalisé des devis pour la fourniture des différents poteaux et panneaux. Elle se chargera de toute la mise en place de cette signalétique. Elle souhaiterait lors des travaux, l'appui de l'équipe technique et sollicite une subvention exceptionnelle de 3 500 euros.

Publié sur le site internet  
le : **04 MAI 2023**  
Envoyé en Préfecture le :

La commission des finances a étudié leur demande et propose au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle de 3 500 euros.

Reçu en Préfecture le :

Après étude et discussion, le conseil accepte de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 500 euros sur production de factures à l'**unanimité** des suffrages exprimés.

Identifiant de  
télétransmission :

Alain NORMAND  
Le Maire,

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alexis THIRAULT  
Le secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture  
602-210206512-20230413-10-24-2023-DE  
Date de réception : 03/05/2023  
Date de réception préfecture : 03/05/2023

Alain NORMAND  
Le Maire

